



Assemblée générale ordinaire 2018

Mardi 10 avril de 14 h à 16 h 30
Hôtel de police Marius Berliet (HP 1)
Salle de la Rotonde

Procès-Verbal

Présents ou représentés : Mmes et MM.

Antonieff-Grinievtch Serge (P), Antonieff-Grinievtch Annie (P), Barrellon Jacky (P), Berliet Raymond, Bozetto Henri (P), Buisson Marc-Paul (P), Catto Claude (P), Courtine Jacques, Crosnier Alain (P), Davin Philippe (P), Delarue Patrick, Filloux Jeanne-Andrée, Floch Michel, Gille René, Goujon Jean (P), Graziano Roger, Guidollet Jeannine, Kuhn René (P), Landiche Robert, Lapiere Michel, Lespagnol-Rizzi Aline, Lespagnol-Rizzi Nicolas (P), Matton Jean, Nespoulet Claude (P), Prave Michel, Ribet Bernard (P), Rouveure Gilles, Sabatier Henri, Marceau (P), Salager Michel, Salager Solange (P), Salotti Patrick, Surrel Jean-Yves (P), Thevenieau Brigitte (P), Trenque Bernard (P), Vierne Didier,

Excusés : Mmes et MM Bisancon Frédéric, Bordes Jean-Claude, Gaden Claude Elise et Gaden Michel, Galichet Didier, Romano Vincent, Tournaire Michel, Winnik Albert.

D'autres n'ont pu nous rejoindre certainement pris par leurs obligations familiales ou professionnelles, des impératifs de dernière minute, les grèves à la SNCF, des problèmes de santé, alors qu'ils pensaient être présents. Des oublis aussi.

Invitée : Mme Nelly Antoinette qui décide de nous rejoindre et d'adhérer

A 16 h 35, M. Lucien Pourailly, directeur départemental de la Sécurité publique, qui nous a fait l'honneur de répondre à notre invitation, est venu échanger et partager un moment de convivialité à l'issue des travaux.

M. Etienne Stoskopf, préfet délégué pour la défense et la sécurité nous a prié de bien vouloir l'excuser étant pris par des obligations.

Mme Corinne Groult-Maïsto, directrice zonale au recrutement et à la formation avait été aussi invitée.

Accueil des participants par le président.

Remerciements à toutes et à tous pour leur présence.

Le quorum prévu par les statuts de la SLHP est réuni. La tenue de l'assemblée générale est valide et la séance est ouverte. Les sociétaires ont été convoqués par courriel ou par courrier pour ceux qui ne possèdent pas d'adresse électronique, dans les délais impartis.

Minute de silence en mémoire des policiers et gendarmes tombés victimes du devoir, des victimes des attentats, des collègues décédés, de Robert Batailly, Chantal Sandrin et l'épouse de René Gille, sociétaires.

Ordre du jour

Il a été transmis avec l'invitation, l'appel de cotisation, l'appel à candidature pour le renouvellement du CA et un formulaire de pouvoir (19 mars). Ont été joints à l'envoi du 7 avril, les rapports moral, d'activités et d'orientation, les documents financiers 2017 et le budget prévisionnel 2018. Le trésorier a distribué à chaque membre présent des documents financiers complémentaires.

1/ Rapport moral, d'activités et d'orientation.

Analyse et présentation des trois rapports par le président.

Après échange, les rapports sont mis aux voix : adoptions à l'unanimité : contre : néant, abstentions : néant.

2/ Rapport financier 2017

Ont été adressés ou remis aux sociétaires : le bilan financier de l'exercice 2017 –compte de résultat-, le bilan annuel de l'exercice, cotisations et dons, le suivi des écarts entre budget prévisionnel et activité réalisée – exercice 2017 -, le bilan financier triennal – exercice 2017 compte de résultat-, le budget prévisionnel et définitif de l'exercice 2017. Ils sont présentés et analysés par le trésorier Michel Floch. Comme chaque année, un certain nombre de cotisations sont réglées en retard. Les dons sont constitués par les versements de membres bienfaiteurs ou par les dépassements de cotisation. Ils figurent à ce titre sur les reçus fiscaux envoyés par le trésorier.

Après échanges, le rapport est mis aux voix : adoptions à l'unanimité : contre : néant, abstentions : néant.

3/ Budget prévisionnel.

Il a été envoyé aux sociétaires et comme pour les éléments comptables des exemplaires sont remis aux présents. Certaines prévisions de dépenses ne seront pas réalisées notamment la confection de panneaux « policiers Justes », l'Onacvg disposant de 4 panneaux qui peuvent nous être prêtés.

Une subvention va être demandée à la mairie de Lyon (lettre à M. Sécheresse). La réserve financière, dont le principe a été arrêté l'an dernier, est fixée cette année à 850 €.

Après échanges, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4/Valorisation du bénévolat et mise à disposition de biens:

Pour la troisième année, une estimation a été réalisée. Elle figure en fin du rapport d'activités. Cette disposition nécessite un vote. Après explications par le trésorier et le président et échanges, adoption à l'unanimité.

5/Quitus au trésorier.

Donné à l'unanimité et vifs remerciements à Michel Floch, qui met à notre disposition des outils comptables professionnels.

6/ Règlement intérieur

Après échanges, il est considéré que pour l'instant rien ne nécessite la rédaction d'un tel règlement. Le nombre de pouvoirs est limité à 10 par personne conformément à la jurisprudence en matière d'associations.

7/ Elections – renouvellement du CA.

Il est renouvelable en totalité. La durée du mandat est de 3 ans. En dehors des membres du CA en fin de mandat, aucune candidature nouvelle n'a été enregistrée. Aucun des membres présents ne souhaite se présenter. Les candidatures d'Aline Lespagnol-Rizzi, Raymond Berliet, Jacques Courtine, Michel Floch, Patrick Salotti et Michel Salager sont soumises aux votes. A l'unanimité, tous les six sont réélus et reconduits pour trois ans dans leurs fonctions. Il est rappelé que le CA peut compter 10 administrateurs. L'an prochain, il pourra être complété le cas échéant. Les « nouveaux » élus remercient les participants de leur avoir renouvelé leur confiance.

8/Autorisation donnée au président de signer des conventions

Après explication, soumise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9/Orientations, travaux, activités de l'association

Suite au rapport d'orientation et après échanges sont créés deux nouveaux groupes de travail, d'études et de recherches :

- Agents administratifs de la Police nationale et des préfectures (historiographie, statuts, recrutements...)
- La police dans les départements d'Algérie, les protectorats du Maroc et de Tunisie. Les policiers en mission de renfort pendant la guerre d'Algérie (Structures, statuts, corps et carrières, témoignages...)

La terminaison du manuscrit sur la Résistance policière n'interdit nullement la poursuite des recherches sur cette période. D'ores et déjà, de nouveaux éléments se sont fait jour, de nouveaux parcours sont apparus. Il va falloir envisager de donner une suite, d'une part en les valorisant et d'autre part en constituant des dossiers pour ceux qui figurent dans l'ouvrage mais pour lesquels il n'a été retenu qu'un résumé. Un partenariat avec le mémorial de Montluc est envisagé.

Les conférences avec les ADRM sont pour l'instant au point mort, eu égard à leur calendrier. Compte-tenu des annulations en 2015 et 2016 des JEP en préfecture, il ne paraît plus envisageable de réaliser des expositions pour cet évènement. L'avenir des expositions n'est pas de terminer dans une armoire. Elles doivent continuer à vivre, ainsi que cela a été précisé dans le rapport d'orientation. Ce qui est le cas actuellement. Il faut continuer à les proposer.

La préparation d'une exposition est lourde. Au cours de l'année, il faudra réfléchir à de nouveaux modes, peut-être de dimension plus réduite mais plus nombreux. Le CA compte sur vous.

Poursuite de la contribution à des actions pédagogiques ou de sensibilisation à l'Histoire et à la Mémoire (cf. rapport d'orientation)

Le recensement des plaques mémorielles dédiées aux policiers dans le département du Rhône a été transmis au comité du Souvenir. Nous disposons d'un état des plaques pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (non exhaustif). Il serait souhaitable de disposer de photographies de toutes ces plaques ainsi que de celles des stèles implantées dans les CRS. Il est fait appel aux volontaires (Bisançon, Vierne, etc.) Ensuite, mise en ligne ? Plaquette ? Avec le concours de l'ENSP, on réalise des recherches sur les commissaires de police figurant sur la stèle de la place d'armes.

Au sein du comité du Souvenir, nous contribuons à la valorisation et au respect de la Mémoire, à la diffusion des décès des fonctionnaires actifs ou retraités.

Le site Internet nécessite aussi une alimentation régulière en articles. Chacun peut envoyer des documents, des photos, des vidéos après s'être connecté comme membre ; la procédure figure dans la notice adressée à chaque sociétaire. En cas d'oubli ne pas hésiter à demander. Dans tous les cas, l'envoi ne sera validé qu'après visa du président. Plus simplement, on peut envoyer le document en pièce jointe par mail à shplyon@yahoo.fr ou si le fichier est trop lourd, par *Wetransfer* (chargement gratuit)

Nous disposons de nombreux documents qui « dorment » faute de temps, mais mériteraient d'être exploités et mis en ligne. Appel aux candidats pour les exploiter et rédiger de courts articles.

Vous avez peut-être constaté que la présentation de l'association est traductible en de nombreuses langues. Le logiciel a été mis en place par Michel Floch. Ce dernier explique le système des connexions au site et le fonctionnement des adresses IP.

N'hésitez pas à visiter le site www.slhp-raa.fr régulièrement. Il en est de même du compte officiel de l'association sur *Twitter*, (cf. rapport d'activités) [@slhistopol](https://twitter.com/slhistopol) (Histoire Police). Une icône sur la page d'accueil du site y renvoie directement. Vous pouvez vous abonner. Il y a déjà des membres, mais trop peu.

10/ Ouvrages et brochures

- Le manuscrit de l'ouvrage sur la Résistance, *Policier sous Vichy, Obéir ou Pas ? La Résistance policière dans les régions préfectorales de Lyon et de Clermont-Ferrand. Résistance des membres du corps préfectoral et des agents de préfecture (1940-1944)*, a été envoyé à des éditeurs, des contacts plus directs pris avec d'autres - notamment par l'intermédiaire de Patrick Salotti -. Michel Lapierre compte-tenu de son expérience dans ce domaine propose son aide.
- Projets de brochure ou de plaquette « Policiers morts en 14-18 et policiers combattants de la Grande-Guerre » ; monographie du monument de Loyasse.

11/ Communication, partenariat, campagne d'adhésions

Nécessité de poursuivre l'action auprès des institutions et des partenaires.

Rencontres à programmer avec le nouveau préfet de région, M. Stéphane Bouillon et sa directrice de cabinet et Mme Caroline Gadou. Avec le directeur de la PTS. La démarche est en cours. De même avec M. Grosse, directeur exécutif de l'OIPC.

Si le courrier adressé au ministre de l'Intérieur avait reçu une réponse personnelle de M Gérard Collomb, la réponse très administrative de la DGPN, que l'on peut considérer comme hors sujet a été décevante.

Poursuite de partenariat déjà engagé avec l'Onacvg de la Drôme « graffitis des geôles de la Gestapo de Valence » et du Rhône qui a une compétence régionale de conservation du patrimoine ; avec le Mémorial de Montluc.

Poursuite du travail avec les écoles de police (cf. rapport activités et supra) et la DZRF.

Le lobbying au sens noble du terme doit être amplifié, ainsi que la campagne d'adhésions et de soutiens ; Elle concerne chacun des membres.

Accord de Michel Lapiere pour la mise en ligne de certains de ses films mémoriels. Celui sur les obsèques du commissaire Lacroix sera en outre fourni pour être mis en ligne sur le site Intranet de la DDSP, après accord de M. Pourailly.

Il sera proposé à M Pourailly la mise à disposition par l'Onacvg de panneaux de l'exposition sur les policiers et gendarmes Justes. Accords déjà convenus avec Mme Molina.

Nous faisons appel à vous tous, pour des propositions, des projets, des suggestions d'articles, de recherches, de visites, de conférences, d'ouvertures de rubriques sur le site, etc.

12/Questions diverses

Visites destinées aux membres. Certaines ont été ouvertes à des sympathisants à plusieurs reprises. Toutefois, ceux qui souhaitent à nouveau en bénéficier n'ont que très rarement adhéré. Il est proposé de limiter ces visites aux seuls sociétaires et à leurs proches. Il sera toujours possible, ponctuellement, d'inviter des extérieurs (accord).

Compte-tenu des propositions, sont retenues (certaines des visites sont très limitées en nombre de participants) ; sans ordre de priorité :

- de la PTS à Ecully (dossier en cours)
- du musée de la criminalistique à l'ENSP
- de l'OIPC-Interpol
- du musée des sapeurs-pompiers de Lyon à Champagne-au-Mont d'Or et/ou de la Réserve à Vaulx-en-Velin (uniquement véhicules dont le camion canon eau de la DDSP 69).
- du centre de formation du SDMIS à Saint-Priest
- de la région de Gendarmerie à Sathonay-Camp
- du musée militaire à QGF
- du mémorial de la prison Montluc
- de la maison Jean Moulin à Caluire
- de la base du mont Verdun
- de l'école vétérinaire de Marcy-l'Etoile
- du Grand Hôtel-Dieu
- du palais de Justice (24 colonnes)
- du mémorial Maison d'Izieu (Ain)
- du PC de vidéo-protection de Lyon
- de la BML de la Part-Dieu (fonds ancien, presse, etc.)
- de l'animalerie du parc de la Tête d'Or

Des visites commentées d'expositions temporaires ou participation à un évènement avec d'autres partenaires.

Au titre des activités sensibilisation aux gestes de premiers secours avec les pompiers ou la Croix-Rouge.

Liste non limitative. Il pourrait être retenu un calendrier d'une visite ou activité par semestre.

Le CA se réunira prochainement pour mettre en œuvre les orientations proposées. La clôture de cette AGO ne met pas un terme aux réflexions, aux propositions. A tout moment, chacun d'entre vous peut faire part de nouvelles idées. Les échanges doivent se poursuivre entre nous

Merci aux membres du CA, à vous toutes et à vous tous pour votre soutien et votre implication chacun dans la mesure de vos disponibilités. Vous êtes aussi des acteurs, porteurs du projet qui est le nôtre qui est de rechercher, de sauvegarder, de valoriser et de transmettre l'Histoire de la Police et de la Mémoire. L'un des paris est de jouer le rôle de passeur notamment auprès des plus jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale et close à 16 h 30.

A l'issue, les échanges se sont poursuivis autour d'un verre, M. Lucien Pourailly nous ayant rejoint.

[Le présent PV après le délai légal de recueil des observations, rectifications, insertions, corrections sera considéré comme approuvé.]

La secrétaire générale
Aline Lespagnol-Rizzi

Lyon le 10 avril 2018
le président
Michel Salager

(L'original signé est archivé).